

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : **Ketty Jean-Charles**

<https://www.cadre21.org/membres/a96df11f238e80d72985019f>

Date d'obtention : 2022-01-09 22:49:30

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Je dois tout d'abord parler à la personne qui a fait le signalement et à la personne victime . ensuite je dois évaluer la situation (l'incident qui est arrivé.) sans porter de jugement pour mettre la victime en confiance. je vais par la suite remplir la grille d'évaluation de l'incident pour connaître la nature et les intentions. Je dois ensuite vérifier l'information en demandant à la victime si d'autres personnes sont au courant et si oui je dois rencontrer les autres personnes. En dernier lieu je dois parler et rencontrer le jeune instigateur pour connaître sa version des faits de l'incident. avec toute cette analyse je vais savoir l'intention était impulsive ou malveillant. Je dois aussi appeler la police communautaire et je dois informer les parents de toutes personnes impliquées.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Dans chacune des situations, il faut déclencher le protocole sexto et ensuite compléter la grille d'évaluation de l'incident. on doit rencontrer chaque individu impliqué dans l'incident. Lors des situations on peut remarquer que certains jeunes font des actes impulsifs sans mauvaise intention mais qui peuvent leur nuire. D'autres peuvent aussi agir par des actes de malveillance pour faire du chantage ou pour se venger. Dans n'importe quelle situation, il faut les rencontrer et déclencher le protocole sexto pour les aider. Dans chaque situation les jeunes collaborent bien et acceptent l'aide proposée par l'intervenant.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

C'est quand je dois parler au jeune instigateur car il faut faire attention pour ne pas parler des élèves qui ont fourni des informations sur l'incident pour pouvoir les protéger. Je dois aller chercher des informations chez ce dernier sans parler de notre source.